



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

taux

Question écrite n° 51927

Texte de la question

M. Nicolas Sarkozy attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le taux de TVA qui est actuellement appliqué à la margarine. Il tient à lui rappeler qu'un rapport récemment publié sous la direction du Haut Comité de la santé publique intitulé « Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France » fixe comme objectif prioritaire la baisse de la cholestérolémie moyenne afin de prévenir les maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans notre pays. Il souligne l'intérêt, à cette fin, de la consommation de matières grasses insaturées et cite les margarines comme pouvant contribuer à cet objectif. Le rapport rappelle que la politique fiscale est un bon moyen pour favoriser les aliments reconnus pour leur intérêt nutritionnel. Or, la margarine se voit appliquer un taux de TVA de 19,6 %. Dans ces conditions et considérant que la France a fait de la nutrition le thème majeur de santé publique de sa présidence de l'Union européenne et que la fiscalité française sur la margarine constitue une anomalie en Europe, il souhaite savoir si le Gouvernement entend baisser le taux de TVA appliqué à la margarine dans la prochaine loi de finances.

Texte de la réponse

Sans méconnaître les effets positifs sur la santé des margarines et des graisses végétales rappelés par l'auteur de la question, il n'est pas envisagé de les soumettre au taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée. Cette mesure n'aurait qu'un impact limité pour les consommateurs, alors que son coût budgétaire serait de l'ordre de 400 millions de francs. Il est rappelé que le Gouvernement a d'ores et déjà consacré depuis deux ans plus de 30 milliards de francs à des baisses ciblées de TVA et a par ailleurs abaissé le taux normal de 20,6 % à 19,6 % à compter du 1er avril 2000. Le coût de cette mesure en année pleine est d'environ 31 milliards de francs.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Sarkozy](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51927

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5709

Réponse publiée le : 23 avril 2001, page 2416